

Lycée Victor HUGO

SECTION SPORTIVE HANDBALL

FINALITES ET OBJECTIFS

Les finalités et objectifs de la section sportive HANDBALL s'inscrivent en cohérence et en complément avec les projets pédagogiques d' EPS et d'Association Sportive du lycée. La pratique de l'activité HANDBALL doit permettre de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. Sa spécialisation doit favoriser l'épanouissement de l'élève, dans la recherche de la réussite d'**un double projet, scolaire et sportif.**

OBJECTIFS

- **Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité**

La section offre la possibilité d'augmenter le temps d'apprentissage moteur par l'ajout de 3 séquences d'activité, en plus de la pratique de l'EPS, et de l'Association Sportive. Cette pratique supplémentaire doit permettre le perfectionnement dans l'activité HANDBALL, par l'acquisition de savoir-faire individuels performants en cherchant à favoriser le plaisir, la motivation et la valorisation des élèves.

- **L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale**

La spécialisation doit apprendre à l'élève à acquérir le gout de l'effort et de la combativité, de mettre en place des règles de vie favorisant la préservation de leur intégrité physique (échauffement, étirements, hygiène alimentaire, gestion correcte des traumatismes bénins, ...), et des habitudes de vie liées à l'entretien de son corps (sommeil, récupération, diététique).

Elle permet aussi, par le sentiment d'appartenance à un groupe (d'activité, d'équipe, d'établissement), et par l'obtention de rôles à tenir (arbitrage, capitánat, gestion du matériel, ...) d'établir de meilleures relations aux autres (solidarité, entraide...) et de mieux respecter l'environnement physique et sociale qui l'entoure (respect des partenaires, des adversaires, des encadrants scolaires)

- **L'accès à la culture HANDBALL**

Permet de former de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants de club.

DESCRIPTIF

Les sections sportives scolaires donnent à l'élève la possibilité de concilier études et pratique sportive renforcée.

La section sportive du lycée V. Hugo fonctionne en convention avec le club de Nationale 1 du Hennebont Lochrist handball.

Le lycée V. Hugo d'Hennebont permet la préparation du baccalauréat général, ainsi que le baccalauréat technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

Le partenariat avec le club du Hennebont Lochrist Handball permet de proposer des équipes de -18 en championnat national, régional et départemental. Mais possibilité est faite aux joueurs extérieurs désirant postuler de rester dans leur club d'origine.

La section sportive du lycée V. Hugo concerne les garçons et les filles de la seconde à la terminale. Des tests d'entrée physiques et techniques sont organisés au mois de mai, sur convocation après constitution d'un dossier de candidature.

Celui-ci permettra, en plus des informations sur les résultats scolaires, et par la lecture des appréciations des enseignants inscrites sur le bulletin, ainsi que de la lettre de motivation, d'évaluer l'investissement et la capacité d'organisation de l'élève pour la réussite d'un double projet scolaire et sportif.

Les tests physiques et techniques permettront quant à eux d'évaluer le joueur sur les critères suivants :

- Latéralité
- Explosivité
- Motricité
- Lecture du jeu
- Combativité

Les élèves retenus s'engagent à organiser leur travail scolaire pour pouvoir s'entraîner 3 fois par semaine. La prise de la licence UNSS est envisagée, pour pouvoir participer aux compétitions (handball et cross).

La section est placée sous la responsabilité pédagogique de Sandrine DUPUY, professeur d'EPS, en charge du suivi des élèves.



ORGANISATION

Les entraînements se font au gymnase du lycée le :

- MARDI : 12h15/13h45
- MERCREDI : 12h30/14h00
- VENDREDI : 12h30/13h45

Les entraînements sont encadrés par Valentin Luy et Willem Peters-JAN, entraîneurs salariés du club, titulaires du DEJEPS.

Les entraîneurs et l'enseignant référent de la section sont en contact régulier pour évaluer à tout moment la capacité de l'élève à suivre ce double projet. Si des difficultés sont repérées, un dialogue est établi avec le jeune et la famille, pour diagnostiquer les causes et trouver les réponses : soutien, tutorat, allègement des charges d'entraînement, arrêt provisoire ou définitif de la section.

La participation à la section ne doit pas faire oublier l'objectif prioritaire du lycéen : l'obtention du baccalauréat, et la meilleure orientation possible post bac.

Le dossier de candidature comprend :

- Un volet scolaire : photocopie des bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre
- Un volet sportif : questionnaire à remplir
- Un volet médical : certificat d'aptitude à la pratique du sport
- Une lettre de motivation

Le nombre d'élèves total est limité à 18, soit 6 par niveau de classe.

Un bilan est réalisé à mi trimestre, et avant les conseils de classe.

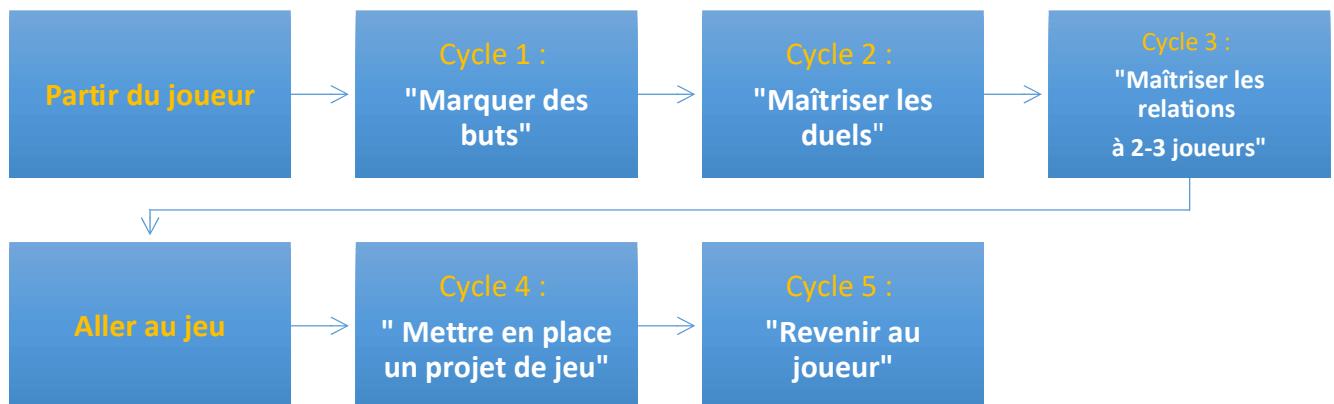
À la mi trimestre, pour permettre une régulation des comportements vis-à-vis des apprentissages.

Au moment des conseils de classe, pour faire un bilan sportif et scolaire.



CONTENUS

EN ATTAQUE



EN DEFENSE



LE GARDIEN DE BUT

